

Le Relais



Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim

NUMÉRO 89
DÉCEMBRE 2023



JOYEUSES
FÊTES

CONCERTATION

6

Réaménagement
de la M83

NUMÉRIQUE

10

Une visite virtuelle
de Fegersheim

ENVIRONNEMENT

11

Dossier thématique :
Prêt à plonger dans l'eau ?

Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim-Ohnheim,



Nous voilà dans le dernier mois de l'année 2023, les fêtes de Noël et le passage à la nouvelle année nous tendent les bras. Il est difficile de faire l'impasse sur le contexte géopolitique actuel, la guerre fait encore rage aux portes de l'Europe et de nouveaux combats éclatent au Moyen Orient.



Ces évènements tragiques entachent l'actualité et divisent les peuples, oubliant alors la fraternité et le partage. De nombreux civils sont touchés et endeuillés et mes pensées se tournent vers eux en cette fin d'année.

Depuis la pandémie de Covid-19, nous accumulons les différentes crises. Qu'elles soient économiques ou sociales, le pays est fracturé. Il me semble opportun de rappeler, particulièrement en cette période, l'importance de la fraternité envers son prochain. Dans ce contexte sous haute tension, nous nous devons de nous montrer solidaires les uns envers les autres.

La Commune de Fegersheim-Ohnheim a su s'adapter dans tous les contextes et ne ménage pas ses efforts pour la solidarité : Fête de Noël des Aînés, distributions de colis, moments culturels accessibles à tous. Les occasions de faire vivre les liens sociaux ne manquent pas dans notre belle commune.

Malgré cette période incertaine, les fêtes de fin d'année doivent rester un moment de partage, de joie, de retrouvailles et surtout d'espérance. Profitez de ces moments, ressourcez-vous, et prenez soin de vos proches, en particulier de celles et ceux qui se trouvent isolés ou en difficulté.

Je profite de cet éditorial pour vous inviter, toutes et tous, à la cérémonie des Vœux du Maire qui aura lieu le vendredi 12 janvier 2024 à 20h au Centre Sportif et Culturel.

Ce moment sera l'occasion de revenir sur les différentes réalisations de ces trois dernières années, mais surtout de regarder vers l'avenir pour les trois prochaines années.

Au nom de tout le Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Thierry SCHAAL

VOTRE DÉVOUÉ MAIRE DE FEGERSEIM-OHNHEIM, VICE-PRÉSIDENT DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Thierry Schaal

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- Aylin BOZLAK, le 12 août
- Robin MUTHS, le 12 septembre
- Émile MAHÉ, le 28 septembre
- Noé BERNHARDT, le 19 octobre
- Colin KEMPF, le 23 octobre
- Melody PERISSE AUCLIN, le 23 octobre
- Arthur ROYER, le 26 octobre
- Léonard DI NOIA WALTER, le 27 octobre
- Marcella Aliz ABDUL-KARIM, le 4 novembre
- Dilda GÜNAY, le 10 novembre
- Ava GLASSER, le 15 novembre

MARIAGE

- Morgane HELBURG et Benjamin ECKERT, le 23 septembre
- Fatima FIDAN et Ferhat UNVER, le 1^{er} décembre

DÉCÈS

- Marie Jeanne MULLER épouse LINGELSER, le 6 août (95 ans)
- Jean-Louis PINGARD, le 26 août (88 ans)
- Jeanne BITZ, veuve DIETZ, le 28 septembre (81 ans)
- Marie-Catherine LEJEUNE, née SENDEL, 11 octobre (92 ans)
- Gilles ROBERT, le 2 octobre (69 ans)
- Alfred CLAUSS, le 1^{er} novembre (90 ans)
- Liliane PINI, épouse SCHMIDT, le 4 novembre (89 ans)
- Rolande DAMGÉ, veuve BRUNEL, le 12 novembre (100 ans)



Synthèse du Conseil Municipal

du 2 octobre 2023

Procédure d'expropriation 13 rue de Lyon

Dans la continuité de la procédure d'abandon manifeste, et suite à l'arrêté préfectoral déclarant l'opération d'utilité publique, le Conseil Municipal autorise le Maire à poursuivre la procédure d'expropriation au profit de la Commune pour permettre la réalisation d'un immeuble d'habitation collectif comprenant des logements aidés.

Cession de parcelles à l'EMS dans le cadre de la construction d'une nouvelle station d'épuration

L'Eurométropole de Strasbourg prévoit la création d'un nouveau système d'assainissement destiné à traiter les eaux usées des communes du Sud de l'Eurométropole (Entzheim, Geispolsheim, Fegersheim, Lipsheim, Plobsheim, Eschau). Il sera constitué des réseaux d'amenée des eaux usées et d'une nouvelle station d'épuration en remplacement des 3 existantes. La nouvelle station d'épuration se trouvera à Illkirch-Grafenstaden et sera alimentée par des réseaux enterrés arrivant de Fegersheim et Eschau. Ainsi, le Conseil Municipal a accepté de céder 14a63ca de parcelles pour 47 547€ à l'Eurométropole.

Protection fonctionnelle

Monsieur le Maire, Thierry Schaal, a déposé plainte pour donner suite à l'outrage et aux insultes dont il a été victime le 11 juillet 2023 dans le cadre de ses fonctions. Le Tribunal Judiciaire de Strasbourg a informé Monsieur Schaal de son intention de poursuivre le prévenu pour outrage par paroles, de nature à porter atteinte à la dignité ou au respect de la fonction du Maire, dépositaire de l'autorité publique, dans l'exercice de ses fonctions. La protection fonctionnelle permet à un élu d'être protégé par la commune contre les violences, menaces ou outrage. Une fois la protection votée par le Conseil Municipal, sans la présence du demandeur, la Commune prend en charge les frais de justice. Elle dispose pour cela d'un contrat d'assurance permettant de couvrir les frais engagés à hauteur de 15 000€. Sous la présidence de Monsieur le Premier Adjoint, Denis Rieffel, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité d'octroyer la protection fonctionnelle à Monsieur le Maire.

Point sur la M83

La M83 est un important axe routier, constituant la porte d'entrée Sud de l'Eurométropole de Strasbourg. Vieillesse et en très mauvais état, elle fait depuis de nombreuses années l'objet d'un projet de restructuration. Ce projet de rénovation, porté par l'Eurométropole de Strasbourg, comprend les enjeux suivants :

- > Amélioration de la gestion et de la sécurisation du trafic
- > Favorisation de la multimodalité : échanges avec le pôle gare de Lipsheim-Fegersheim et création des continuités piétonnes et cyclables sécurisées.
- > Création d'une porte d'entrée urbaine et paysagère qualitative de l'Eurométropole permettant d'intégrer la gestion des eaux pluviales, de créer un écran végétal limitant la perception de la route pour les riverains.
- > Accompagnement du développement des communes limitrophes, notamment la future ZAE Ouest de Fegersheim.

Le Conseil Municipal a approuvé les modalités d'une consultation citoyenne pilotée par l'EMS sur le projet.

Vous trouverez plus loin dans le Relais des informations concernant la consultation citoyenne liée aux travaux de la M83.

Subventions pour les associations de Fegersheim-Ohnheim

En date du 18 septembre 2023, la commission vie associative, sports et services à la population s'est réunie pour examiner les différentes demandes de subventions des associations. Toutes les demandes ont été accordées par le Conseil municipal, pour un montant total de 36 150€.

Synthèse du Conseil Municipal

du 9 octobre 2023

Autorisation d'emprunt

Le dernier emprunt souscrit par la commune de Fegersheim date de 2019. À ce jour, il reste 4 emprunts actifs dont l'un se terminera en 2024. La dette en capital au 1er janvier 2023 s'élève ainsi à 1 880 372€, soit un montant de 283€ par habitant, contre 1001€ en moyenne sur le territoire national pour les communes de même taille.

Depuis 5 ans, l'ensemble des investissements réalisés par la commune a été porté sur ses fonds propres.

Dans le budget primitif 2023, un emprunt d'équilibre avait été inscrit pour permettre de financer l'ensemble des investissements prévus en dépenses. **Or, la quasi-totalité des projets est en cours de réalisation et sera payé avant la fin d'année 2023.**

La procédure d'abandon manifeste de la maison sise 13 rue de Lyon arrive à son terme et conduira la commune à payer ou consigner 260 000€, correspondant à la valeur du bien estimée par France Domaines. Aussi, les subventions obtenues auprès des différents financeurs, à hauteur de 715 000€, devraient s'étaler entre fin 2023 et les exercices 2024, 2025.

Au regard de ces différentes données, le Conseil Municipal a décidé de concrétiser un emprunt à hauteur de 1 200 000€. Après avoir examiné les propositions de quatre établissements bancaires, il a été décidé de contractualiser cet emprunt auprès de l'Agence France Locale, à un taux fixe de 3,98%, sur une durée de 15 ans, et moyennant une participation en capital d'un montant de 17 000€.

PROCHAINE SÉANCE :

12 février 2024 en salle du Conseil. Toutes les délibérations sur fegersheim.fr (rubrique Conseil municipal).

Synthèse du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 6 octobre 2023

Un conseil de l'Eurométropole dense et diversifié pour la rentrée.

En premier lieu, le conseil de l'Eurométropole a pris acte du rapport d'activités du Conseil de développement. Celui-ci a principalement travaillé au cours de l'année sur la révision du schéma directeur des énergies, en animant des ateliers et des conférences citoyennes sur les thèmes de l'efficacité et de la sobriété énergétiques. Les propositions formulées ont enrichi le débat public et le document final. Autre rapport d'activités partagé lors de ce conseil, celui des services de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, regorgeant d'informations sur les nombreuses activités de la collectivité et de ses agents. On y apprend par exemple la réalisation de 10km de pistes cyclables en site propre en 2022, la réquisition de 1260 images de vidéosurveillance par la Police/Gendarmerie nationale ou encore l'installation pour une puissance de 12 MWc de panneaux photovoltaïques sur le territoire.

Eau et assainissement

Le conseil s'est penché sur le rapport annuel du prix et de la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement. Les mesures de qualité de l'eau montrent que celle-ci peut être consommée sans restriction.

Solidarité

La solidarité a pris une place centrale lors de ce conseil, aussi bien à l'international qu'en proximité. L'Eurométropole a ainsi témoigné sa solidarité aux populations marocaines et libyennes, respectivement touchées par un séisme et des intempéries sans précédent. 30 000 € sont versés à des fonds de soutien reconnus et agissant sur place. Plus localement, l'Eurométropole a versé 55 000 € à trois œuvres caritatives assurant une aide alimentaire aux plus démunis sur notre territoire.

Travaux

Concernant les délibérations plus techniques, le conseil a acté le lancement de sept études de faisabilité pour le développement des pôles multimodaux autour des gares de Bischheim, de Graffenstaden, de Lingolsheim, de Mundolsheim, du Roethig, de Vendenheim et de La Wantzenau. Financées à parts égales entre la Région et l'Eurométropole, ces études s'inscrivent dans le programme de modernisation des gares et de la mise en œuvre du REME.

Culture

En matière de politique culturelle, il est à souligner le versement annuel du fonds de concours en faveur des salles de spectacles dans les communes du territoire. 600 000 € sont ainsi versés à 10 salles, tenant compte de leurs activités artistiques et culturelles et de leur inscription dans la politique culturelle de l'Eurométropole.

Sport

Dans le domaine du sport, au titre de la saison sportive 2023-2024, 186 560 € sont versés aux clubs de performance en sport collectif et 110 400 € aux clubs de haut niveau en sport individuel. Ces clubs, implantés dans de nombreuses communes de l'Eurométropole, favorisent le rayonnement et le développement social et culturel de l'agglomération.

Précarité étudiante

Enfin, en cette période de rentrée, l'Eurométropole affiche son soutien au monde étudiant en versant 17 500 € à des associations locales ou projets étudiants pour des événements ou manifestations.





Une aide pour remplacer les anciens appareils de chauffage au bois

Le bois est une énergie renouvelable et locale qui a été utilisée de tout temps. Selon une étude menée en 2017-2018, 1% des ménages à Strasbourg sont équipés de chauffage au bois contre 14% dans les communes de première couronne et 28% en seconde couronne. Cependant la combustion du bois est responsable sur l'Eurométropole de près d'un tiers des émissions de particules fines PM2,5 ayant un fort impact sur la santé.

Dans le cadre de son action en faveur de la qualité de l'air, l'Eurométropole de Strasbourg a déployé fin 2019, en partenariat avec l'ADEME, un dispositif visant à diminuer la pollution provenant des chauffages au bois peu performants. En favorisant le remplacement des appareils les plus pol-

luants et l'adoption de bonnes pratiques, le dispositif « fonds air bois » permet ainsi de diminuer les émissions nocives et d'économiser du bois.

Concrètement, les ménages souhaitant remplacer un appareil de chauffage au bois datant d'avant 2002, ou une cheminée à foyer ouvert, peuvent bénéficier d'une prime financière pour acquérir un appareil plus performant et profiter dans le même temps d'économies d'énergie et d'un confort thermique accru. Cette prime de 500€ sans condition de revenu ou de 1 800€ est par ailleurs cumulable avec d'autres aides. Des conseils sont également diffusés via le site du dispositif ou les réseaux sociaux de l'agence du climat sur des gestes simples à adopter pour limiter ses émissions de polluants et sa consommation d'énergie (qualité du bois, entretien, gestion du feu).

L'objectif est de remplacer près de 1 000 appareils peu performants. L'agence du climat délivre des informations sur le dispositif et la prime et fait aussi le lien avec les autres dispositifs de soutien à la rénovation énergétique.



Avant



Après

POUR TOUTE QUESTION SUR LE DISPOSITIF :

les particuliers sont invités à consulter le site internet dédié chauffageauboiss.strasbourg.eu ou à contacter l'agence du climat par mail via fondsairbois-ems@agenceduclimat-strasbourg.eu ou par téléphone au 03 69 24 83 11.





POUR VOUS INFORMER ET DONNER VOTRE AVIS SUR LE PROJET :

Réaménagement de la M83 entre le carrefour Lilly et le pont de l'Andlau à Fegersheim et Lipsheim

La M83 est un axe routier structurant, vieillissant et donnant une image négative à la porte d'entrée Sud de l'Eurométropole de Strasbourg. Le projet de réaménagement constitue une étape majeure pour inscrire la M83 dans son environnement, l'apaiser, améliorer les déplacements des modes actifs et la qualité de vie des habitants de Fegersheim et Lipsheim.

En quoi consiste l'apaisement de la M83 ?

Le réaménagement de la route métropolitaine 83 consiste à transformer cet axe exclusivement réservé à la circulation des véhicules en un axe multimodal, apaisé, sécurisé et intégré à l'urbanisation environnante.

Son réaménagement devra ainsi permettre de répondre aux enjeux suivants :

- > Améliorer la gestion du trafic et sécuriser les échanges avec les différentes entités
- > Favoriser la multimodalité et les mobilités actives
- > Créer une porte d'entrée urbaine et paysagère de l'Eurométropole

Une concertation préalable permettant d'informer le public et de recueillir les avis et observations de la population est prévue du 27 novembre 2023 au 12 janvier 2024.

■ Une exposition permanente accompagnée d'un dossier et d'un registre d'expression du public accessible aux horaires d'ouverture des mairies de Lipsheim, Fegersheim et du centre administratif sera mise en place.

■ Des permanences techniques, assurées par un représentant de la direction opérationnelle, de 2 heures chacune se tiendront selon le calendrier suivant :

- > le 14 décembre 2023 au centre administratif de l'Eurométropole de Strasbourg de 14h à 16h dans la salle des conférences au 1er étage,
- > le 18 décembre 2023 à la mairie de Lipsheim de 16h à 18h,
- > le 10 janvier 2024 à la mairie de Fegersheim de 16h à 18h.

■ Une page dédiée au projet vous permettant de vous informer et de déposer votre avis sera mise en ligne sur le site participer.strasbourg.eu lors de la période de concertation. Vous pouvez également envoyer vos avis et observations via l'adresse email amenagement-m83@strasbourg.eu



Scannez pour accéder à la page web de la concertation

L'entretien des trottoirs par les riverains

Une commune plus belle, c'est l'affaire de tous !



Que dit la loi ?

En France, le texte de loi qui fait référence en matière d'entretien de trottoirs se trouve dans le Code Général des Collectivités Territoriales :

■ **Article L.2212-2** : La police municipale doit veiller au respect des règles en matières d'éclairage, de nettoyage et de propreté (encombrants) de la commune. Elle s'assure que les « dépôts, déversements et déjections » d'aucune sorte ne soient effectués sur les trottoirs ;

■ **Article L.2122-28** : la maire peut émettre des arrêtés municipaux s'il le juge utile, notamment pour l'entretien des trottoirs. Ces arrêtés ont pour objectif « d'ordonner des mesures locales sur les objets confiés à sa vigilance et à son autorité et de publier à nouveau des lois et des règlements de police et de rappeler les citoyens à leur observation ».

Deux arrêtés municipaux évoquent ce sujet à Fegersheim

ARTICLE 4: ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains,

> Pour les trottoirs, sur toute la largeur,
> Ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20 m de largeur.

■ **4.1** En toute saison, les propriétaires, ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à de produits phytosanitaires est strictement interdit. L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des lo-

cataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.

■ **4.2** Les riverains des voies publiques ne devront pas gêner le passage sur le trottoir des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Ils devront veiller à respecter, lorsque la largeur du trottoir existant le permet, une largeur de cheminement. Ils ne peuvent ni y déposer des matériaux et ordures, ni y stationner des véhicules.

Les saletés et déchets collectés par les riverains lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers. Il est expressément défendu de pousser les résidus de ce balayage dans les réseaux d'eaux pluviales. Les avaloirs, caniveaux doivent demeurer libres.

ARTICLE 5: SANCTIONS

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie par tout officier de police judiciaire ou tout agent habilité à dresser procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur, sans préjudice des sanctions prévues par le Code pénal ou le Code de l'environnement.

ARTICLE 3: ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX

■ 3.1 Taille des haies

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

■ 3.2 Elagage

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Les deux arrêté font l'objet de sanction en cas de non respect :

ARTICLE 4: SANCTIONS

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie par tout officier de police judiciaire ou tout agent habilité à dresser procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur, sans préjudice des sanctions prévues par le Code pénal ou le Code de l'environnement.

Nous vous remercions pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.



PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS VACANTS ?

Vous êtes propriétaire d'un logement inoccupé ? Vous voulez louer votre logement en toute sécurité et bénéficier d'aides adaptées à vos besoins mais vous ne savez pas par où commencer ?

La commune de Fegersheim se mobilise avec l'Eurométropole de Strasbourg pour vous accompagner. Un logement inoccupé se dégrade plus rapidement et les travaux nécessaires peuvent être importants à gérer, que ce soit lors d'une transmission familiale ou pour une utilisation ultérieure. Il est toujours plus intéressant de louer son patrimoine que de le laisser vacant !

Grâce au dispositif « Mieux relouer mon logement vacant » mis en place sur la commune, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement gratuit avec une équipe de professionnels qui mettra à votre disposition les relais adaptés pour remettre en location votre logement, selon vos besoins.

Dans le cadre de son partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg et « Mieux relouer mon logement vacant », la commune souhaite mettre particulièrement en avant la plateforme « Fac'il » qui permet de sécuriser la gestion locative des propriétaires (loyer, occupation paisible...)... tout en permettant aux nombreux ménages qui souhaitent s'installer sur notre commune de trouver un logement de qualité et abordable.

PLUS D'INFOS

FAC'IL

☎ 03 69 33 25 83

➔ www.platformefacil.org

MOUVEMENTS D'AGENTS

Nous leur souhaitons une bonne continuation :

> Ramla JDAIA

Agent d'entretien des écoles, a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet 2023, après plus de 23 ans au sein des services de la mairie de Fegersheim.



> Gaëtan FREYD

Agent technique du service patrimoine depuis 2018, a rejoint les services de la Région Grand Est depuis le 1^{er} juillet 2023.



> Justine MEYER

Collaboratrice de cabinet du Maire depuis 3 ans, a repris des études de communication à Paris depuis la rentrée de septembre.

> Estelle HARLEPP

Auxiliaire de puériculture à la crèche La Marelle depuis plus de 20 ans, rejoindra une autre crèche plus proche de son domicile à compter de début janvier 2024.

> Hervé KRUCHTEN

Professeur de musique assistée par ordinateur à l'Ecole Municipale de Musique et de Danse de Fegersheim

> Alban NOAILLY

Professeur de trompette à l'Ecole municipale de musique et de danse de Fegersheim

Nous leur souhaitons la bienvenue :



> Mathilde SCHENK

Nouvelle Collaboratrice de cabinet du Maire depuis début septembre.



> Louis BUSSIERE

Nouveau professeur de trompette et de cor à l'Ecole Municipale de Musique et de Danse (EMMD) de Fegersheim.



> Samantha MAIANI

a pris ses fonctions d'agent d'animation périscolaire dans les écoles élémentaires de Fegersheim et d'Ohnheim. Elle intervient sur le temps de cantine le midi et d'étude surveillée en fin de journée.



> Panagiotis GRAMMATIKOS

dispensait déjà des cours de danses latines et de couple par le biais de l'association Chorochronos, il intègre désormais directement les effectifs de la commune pour les mêmes fonctions assorties de la dispense d'un cours de danse contemporaine.

RECRUTEMENTS

La commune recrute régulièrement dans ses différents services.

Pensez à consulter la page du site internet dédiée : rubrique Votre mairie / offres d'emploi

L'HISTOIRE DE FEGERSCHEIM

4

Une réception princière à Fegersheim

par Jean-Paul LINGELSER



Au moment de la signature des traités de Münster et d'Osnabrück le 24 octobre 1648, appelés traités de Westphalie, l'Alsace sort tant bien que mal de la Guerre de Trente Ans avec de nombreuses destructions. Pour autant, la paix n'est pas véritablement revenue. La région reste profondément meurtrie.

Les Suédois sont toujours là. Les garnisons militaires occupent les villages aux frais de ses habitants. C'est le cas pour la population de Fegersheim et de son hameau Ohnheim. Et, pour se libérer des troupes d'occupation, il fallait emprunter des sommes importantes auprès de créanciers strasbourgeois et s'acquitter de ce que les archives appellent « l'impôt suédois ». À titre d'exemple, la commune d'Eschau-Wibolsheim a dû s'acquitter le 17 janvier 1649 d'un montant de 125 livres, après avoir convoqué toute la communauté villageoise pour approuver un tel impôt¹.

Les incursions étrangères se poursuivent, comme le montrent les différentes lacunes dans le registre de justice de Fegersheim. Une dernière réunion du tribunal de Fegersheim est consignée le 11 novembre 1673, puis c'est le silence dans le registre. Une importante bataille

est engagée par les armées de Turenne contre les Impériaux qui seront vaincus le 4 octobre 1674 à Entzheim. Fegersheim est une nouvelle fois incendiée et mettra plusieurs années pour retrouver ses habitants dispersés et réfugiés derrière les murs de Strasbourg. Le registre de justice ne reprend que le 2 décembre 1680, c'est dire que la vie villageoise est restée précaire.

C'est dans ce contexte conflictuel que le roi de France Louis XIV, pour consolider la paix, engage, après le traité de Nimègue de 1679, des négociations diplomatiques par l'entremise de Colbert. Il s'agit de conclure le mariage de son fils le Grand Dauphin Louis (1661-1711) avec une princesse bavaroise. On se met à la tâche pour accueillir Marie Anne Christine Victoire de Bavière (1660-1690) dans le premier village marquant son entrée dans le royaume de France. Strasbourg était encore une enclave germanique et Graffenstaden faisait partie du glacis protégeant la métropole protestante. C'est Fegersheim qui aura cet honneur insigne et exceptionnel de servir de lieu d'accueil de la future épouse du Grand Dauphin².

Une grange est aménagée, transformée et cloisonnée en six pièces décorées de belles tapisseries. Des vitriers installent des fenêtres si bien que tout l'ensemble avait belle allure. Un grand nombre de personnages illustres de la cour royale a rejoint Fegersheim le 17 février 1680 : Madame de Maintenon (1635-1719) que le Roi Soleil épouse secrètement dans la nuit du 9 au 10 octobre 1683 selon certaines sources, Bossuet (1627-1704) alors évêque de Condom et précepteur du Dauphin, Armand Jean de Vignerot du Plessis de Richelieu (1629-1715), un petit-neveu du cardinal, désigné comme chevalier d'honneur, Bernardin Gigault marquis de Bellefonds (1630-1694) premier écuyer de la Dauphine, etc. On peut présumer que l'auberge « Au Soleil » de Matthieu Hansmaennel et celle à l'enseigne « Au Brochet », détenue par Marguerite Kopp, qui lui faisait face, ont été réquisitionnées pour accueillir tout ce beau monde.

La princesse bavaroise arrive à Fegersheim sous bonne escorte un peu avant midi en ce 22 février 1680. À l'arrivée du carrosse, le duc

Illustration :

Maria Anna_Christine Victoria von Bayern, Dauphine of France

1. AVES KS N° 503 f. 31.

2. J.-P. LINGELSER, L'auberge « Au Soleil » de Fegersheim, in *Annuaire des Quatre Cantons*, XXVIII, 2010, p. 17-25.

de Créqui s'avance à la portière et présente le duc et la duchesse de Richelieu à Marie Christine de Bavière ainsi que la lettre de créance. Après les nombreuses présentations, la princesse est conduite dans l'appartement qu'on lui avait préparé. Le maître d'hôtel du roi, le sieur Delrieu vient avertir que le dîner est prêt avec un nombre important de services. Après la distribution des cadeaux, comme il est d'usage, l'heure de la séparation est venue et le cortège fait route pour Benfeld pour le coucher. Toute la délégation repart ensuite pour Vitry-le-François où sera célébré le mariage religieux avec le Grand Dauphin le 7 mars 1680. Bien que très cultivée, la princesse ne sera pas très heureuse, n'étant pas très aidée sur le plan de sa beauté.

Pendant ce temps, Louis XIV renforce son empire sur l'Alsace, achève la conquête de la province et impose la capitulation de Strasbourg signée par François Michel Le Tellier de Louvois (1641-1691) le 30 septembre 1681 à Illkirch. Dès lors, l'Alsace fait partie intégrante du royaume de France.

De cette période, il ne reste aucune trace. Cependant, un seul souvenir subsiste. À la suite de la découverte faite par Auguste Ehrhard (1861-1933), natif de Fegersheim et élu doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon en 1924. Ce dernier a publié pour la première fois, le 16 février 1882, le récit de cette réception princière à Fegersheim. Et c'est ainsi que l'antique Steingasse a été baptisée rue Bossuet par une décision du conseil municipal le 15 janvier 1922, en hommage à l'érudition de cet enfant du pays.



Élections du Conseil Municipal des Enfants

DES ÉLECTIONS COMME LES GRANDS !

Après avoir fêté ses 25 ans, le Conseil Municipal des Enfants renouvelle la moitié de ses élus, auprès des CM1 de l'école Germain Muller d'Ohnheim et Marie Hart de Fegersheim.

Cette instance de participation citoyenne permet aux enfants de :

- Partager leurs idées auprès du Conseil Municipal.
- Être les représentants de leurs propositions, mais également de celles de leurs camarades de classe.
- Découvrir d'une manière ludique et participative les bases de la vie civique.



Les enseignants et Monsieur Olivier Ragot, adjoint au Maire en charge de la citoyenneté, ont pu expliquer aux classes de CM1 le déroulement des élections et surtout l'intérêt du Conseil Municipal des Enfants.

La commune a recueilli une **vingtaine de candidatures pour les 8 sièges à pourvoir** sur les 2 écoles élémentaires.

Ainsi, le 16 et 17 octobre derniers ont eu lieu les élections dans nos deux écoles élémentaires. 4 élèves de CM1 de l'école Marie Hart et 4 élèves de CM1 de l'école Germain Muller ont été élus pour deux ans au sein du Conseil Municipal des Enfants.

La commune a organisé un réel parcours électoral pour les enfants : création d'affiches de campagne, carte d'électeurs, feuille d'émargement, isoloir... tout était réuni pour créer une vraie première expérience de vote. Tous étaient curieux et enthousiastes à l'idée de voter comme les grands. Les candidats ont pu expérimenter l'effet de suspense à l'approche des résultats, parfois la joie de la victoire !

Les adjoints Olivier Ragot et Françoise Freiss ainsi que les élus du Conseil Municipal, Céline Riegel, Gilles Garreau et Reynald Tournier étaient présents pour assurer le bon déroulement des votes et donner des explications aux enfants.

Nous remercions encore chaleureusement tous les candidats, les enseignants, les parents et les élus pour cette belle initiative !





Une fois tout intégré dans mon appareil, la construction du projet « sur-mesure » va se mettre en place, assemblage, retouches, intégration. Mais ce qui est souvent le plus beau dans la réalisation d'une visite virtuelle, c'est de découvrir des lieux insolites, des sites, des paysages, des entreprises et des commerçants qui présentent leurs espaces de belle manière et avec une théâtralisation, il y a parfois de l'émotion et c'est souvent un privilège pour moi.

Quels sont les avantages d'une visite virtuelle ?

Elle montre et valorise les lieux quels qu'ils soient. Grâce aux différentes prises de vues 360°, notamment des cloches de l'église Saint Maurice ou de la nef, vous pouvez découvrir des recoins de la Commune qui sont inaccessibles. Les Fegersheimois ne connaissent pas forcément tous les parcs, toutes les infrastructures de la commune : je voulais mettre en avant une partie du village et ce qu'il offre à ses habitants. Nous avons la chance d'avoir de magnifiques espaces et je souhaitais les valoriser via des images de haute qualité.

Cela permettra aux gens de se rendre dans des endroits de Fegersheim sans se déplacer de chez eux s'ils ne peuvent pas ou plus le faire. Cette alternative de découverte du village permet aux personnes à mobilité réduite ou personnes âgées de se balader sans effort. Aussi, les visites virtuelles, agrémentées d'un casque de réalité virtuelle, peuvent permettre aux personnes âgées ou atteintes de troubles auditifs de s'habituer aux lieux et de réduire leurs angoisses.

PLUS D'INFOS

Stéphane BUON

HD Média

☎ 06 12 33 23 56

✉ stephane.buon@hdmedia.fr

VISITE VIRTUELLE

Fegersheim-Ohnheim n'aura plus de secrets pour vous !

« Nous avons tant de belles choses dans notre commune : il faut en faire profiter le plus grand nombre de personnes ! »

Stéphane Buon a réalisé une visite virtuelle 360° de notre belle Commune de Fegersheim.

Cette visite virtuelle est interactive : grâce au menu en haut de l'interface, vous pouvez vous déplacer rapidement d'un endroit à un autre. En un clic, vous pouvez passer, par exemple, du Parc de l'Araignée à la Ruche !

tout en entrant en immersion dans leur espace. Leur visite virtuelle est ainsi visible sur leur page Google My Business et leurs réseaux, ils peuvent ainsi profiter de cela pour gagner en visibilité.

Pour ce qui est de la technique, j'utilise un appareil de haute technologie qui apporte des vues 360°. Je prends plusieurs photos pour réaliser un 360° (20 au total) afin d'obtenir une qualité haute définition, j'essaie de bien choisir la première vue pour que la visite soit le plus fluide et le plus agréable possible.

Comment avez-vous fait cette visite virtuelle ?

Cette visite virtuelle est faite grâce à des prises de vues à 360 degrés des espaces de la Commune mais je suis également allé voir des commerçants. L'idée était d'intégrer ceux qui souhaitent être présents dans la visite de la commune (rubrique nos commerces) mais aussi de leur réaliser une visite virtuelle personnalisée qui leur appartient entièrement.

Leur visite virtuelle enrichie devient alors ainsi leur meilleur outil de communication digital, en l'intégrant soit à leur site, comme cela est fait sur celui de la Mairie, soit en tant que mini-site c'est-à-dire un WEB360. Cela permet de donner quelques informations utiles à leurs clients ou prospects de manière intuitive ou interactive et surtout de mettre en valeur leur savoir-faire,



DOSSIER THÉMATIQUE

Prêt à plonger dans l'eau ?

L'eau est une ressource au cœur de nos vies. Premièrement parce qu'elle est vitale, mais aussi parce qu'à Fegersheim elle fait partie de nos beaux paysages et de notre nature. Plusieurs cours d'eau se rejoignent et confluent pour ne former qu'un. On a pu s'y baigner et y plonger, on y rame, on court ou se promène à côté d'elle, on prend le temps de l'observer : elle fait partie de nos activités. À l'heure où cette richesse est menacée par l'action de l'homme, nous pouvons agir et nous informer pour mieux la protéger.



Qualité de l'eau

L'eau de Strasbourg provient de la nappe phréatique rhénane. **Elle est naturellement potable et ne nécessite aucun traitement** (sauf une légère chloration effectuée à titre préventif). Elle est distribuée directement après pompage. **100% naturelle**, elle ne nécessite que de l'énergie électrique, pour une livraison à domicile toute l'année. Le **Syndicat mixte des eaux et de l'assainissement Alsace Moselle (SDEA)** assure la production et la distribution de l'eau à Fegersheim et aux alentours.

L'**Eurométropole de Strasbourg** est garante de l'intérêt général sur l'ensemble de son territoire et **assure une production et une distribution d'eau potable de qualité** dans le respect des normes en vigueur pour l'ensemble de son territoire.

Pour tout connaître de la qualité de l'eau dans votre commune, téléchargez la note annuelle établie par l'Agence Régionale de la Santé sur www.grand-est.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-potable.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Si tous les habitants de l'Eurométropole de Strasbourg ne buvaient que de l'eau de Strasbourg, **on économiserait chaque année plus de 165 millions de bouteilles plastiques !**



La Commune s'est engagée à réduire drastiquement sa consommation d'eau lors de ses arrosages. **Cet été, 12 000 litres d'eau ont été utilisés pour l'arrosage des espaces verts** contre 24 000 litres à la même saison en 2022.



Chaque année, plus de 38 millions de m³ d'eau sont puisés pour alimenter en eau les habitants et les industries de l'Eurométropole.



L'eau qui coule au robinet des habitants de l'Eurométropole de Strasbourg provient de **la nappe phréatique du Rhin supérieur**.



En moyenne nous utilisons près de 150 litres d'eau par jour et par personne. Cette consommation moyenne grimpe à 210 litres par jour et par habitant si l'on rajoute les usages collectifs : écoles, hôpitaux, lavage des rues, arrosage des espaces verts, utilisations dans le cadre du travail, etc.



Pour une famille de 4 personnes, le budget annuel de consommation d'eau en bouteille est de 452 €. **En buvant de l'eau de Strasbourg, la même famille aurait économisé 446 €**. Un prix imbattable pour une eau d'aussi bonne qualité.



Fegersheim et ses cours d'eau,

UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

PAR ANDRÉ HERRLICH



Fegersheim-Ohnheim a la particularité de compter quatre cours d'eau sur son ban communal aux origines diverses. La géographie de ces rivières a varié au cours de l'histoire dans la commune. L'homme est intervenu pour « adapter » les rivières aux évolutions de Fegersheim. Il est l'heure de plonger à leur découverte.

1 L'ILL

Du jura alsacien au Rhin

L'ill a une longueur de 217 km. Sa source se situe sur le ban de la commune de Winckel dans le Jura alsacien du Sundgau. Le débit de l'ill est suffisant pour actionner plusieurs moulins dès le début de son cours. La rivière se jette dans le Rhin à 127 m d'altitude en aval du barrage de

Gambenheim. L'ill serpente dans le grand Ried. Fréquemment en crue en hiver et au printemps, l'ill a subi de lourds aménagements en amont d'Erstein pour éviter des inondations notamment à Strasbourg.

Quatre barrages, deux situés en amont d'Erstein et deux autres en aval, permettent une maîtrise des flots tout au long de l'année. 78 ouvrages, barrages, seuils, vannages sont gérés par le Service régional de l'ill. Six usines hydroélectriques fonctionnent sur l'ill.

2 La Scheer

La rivière des plaines

La Scheer est une rivière naturelle de la plaine d'Alsace. Elle provient d'un bras de l'Aubach qui se sépare à l'aval de Scherwiller pour prendre la direction du nord. D'une longueur de 42,7 km au total, elle conflue avec l'Andlau non loin de l'étang de pêche de Fegersheim. Toutes les rivières entretiennent des échanges avec le sous-sol et leur nappe d'accompagnement. Dans le cas de la Scheer, le lit de la rivière a été sur plusieurs tronçons, rectifié et recalibré et draine donc la majeure partie du temps les eaux de nappe. La Scheer a été détournée de son lit original aux abords de Fegersheim et confluaient avec l'Andlau en amont du moulin situé rue de l'Andlau, en atteste d'anciens plans cadastraux. La Scheer est classée Natura 2000 car elle héberge une population de crapauds sonneurs à ventre jaune et de nombreuses espèces d'insectes notamment des papillons rares.

3 L'Andlau

L'eau de nos montagnes

L'Andlau prend sa source à 1 010 m d'altitude

dans le massif du Champ du Feu au lieu-dit Crête des Myrtilles. De la même longueur que la Scheer, l'Andlau est un torrent de montagne qui perd 800 mètres d'altitude entre sa source et la commune d'Andlau. Jusqu'en 1842 elle servait au flottage du bois. Il y avait dix-sept moulins et deux scieries sur son cours.

Classé aussi Natura 2000, le Bruch de l'Andlau est une vaste étendue de prairies humides souvent inondées, avec des haies et bosquets qui a disparu à cause des aménagements réalisés pour favoriser l'agriculture vers 1970. La canalisation du Rhin, le « surcreusement » de rivières et fossés et les différentes pêches électriques dans l'ill et l'Andlau font apparaître beaucoup d'espèces de poissons. Dix-neuf espèces différentes sont recensées dans l'Andlau. Goujons, gardons et chevesnes sont les espèces dominantes, mais on y trouve aussi brochets, silures, écrevisses américaines ainsi que des espèces plus rares comme des gobies, des barbeaux et des anguilles.

L'Andlau comme l'ill étaient connues pour leurs débordements réguliers. Le livre Fegersheim Ohnheim entre Ill, Scheer et Andlau relate : « Les terrains de l'actuelle zone industrielle étaient inondés chaque année par les crues de l'Andlau. C'est aussi un des arguments en faveur de la construction d'une église à Ohnheim, la route menant d'Ohnheim à Fegersheim étant souvent submergée. »

4 L'Ergelsenbach

Le ruisseau phréatique

L'Ergelsenbach est certainement la rivière la moins connue des quatre auprès des Fegersheimois. Il s'agit d'une rivière phréatique qui traverse sur une courte distance le ban communal côté Ouest, vers Lipsheim et Geispolsheim. Long d'environ 13 km, c'est une des rivières à l'eau la plus pure du Bas-Rhin, car il ne traverse aucune agglomération ou zone industrielle. Des pêches électriques ont révélé la présence de truites Fario. L'Ergelsenbach rejoint l'Ehn à Geispolsheim. L'Ergelsenbach est un cours d'eau remarquable classé Natura 2000 et géré par un document cadre conduit par la Région Grand Est pour le schéma d'aménagement des eaux de l'ill, de la nappe du Rhin.

NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens terrestres et marins, identifiés par la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats.

Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. En France le réseau Natura 2000 compte 1753 sites.

FORUM ÉCOCITOYEN

Une journée sur l'eau

**POUR CHANGER NOS HABITUDES
ET PASSER À L'ACTION !**

Le 8 octobre 2023 s'est tenu pour la deuxième fois notre forum écocitoyen. Cette deuxième édition avait pour thème notre eau. Plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation de la Commune et du Comité consultatif du développement durable pour se renseigner, apprendre et échanger autour de notre ressource bleue.

Quatre temps forts ont rythmé cette journée ensoleillée. Tout d'abord l'association des ShifTERS a proposé de nous expliquer en quoi **le dérèglement climatique entraîne des conséquences certaines sur notre eau**. Vers midi, M. le Maire, sous sa casquette de vice-président métropolitain en charge de l'eau et assainissement et le service de l'Eurométropole de Strasbourg en charge de ces questions ont fait le point sur **les actions concrètes mises en place à l'échelle de l'intercommunalité** pour initier et accompagner les changements

sur cette thématique. Puis le **verre de l'amitié** et la désormais traditionnelle **Soupe-Party** préparée par la Table de Papepa ont permis aux personnes présentes de se remplir de la meilleure des manières l'estomac avant de se nourrir l'esprit l'après-midi. Celui-ci a débuté par l'intervention de Maxime Pomiès, ingénieur innovation à l'Eurométropole de Strasbourg, qui a pris le temps de nous **montrer qu'il était possible d'agir à notre échelle** et d'adapter nos actions pour préserver la ressource en eau. Enfin, le forum s'est clôturé par **la projection du film « Le fleuve invisible »** à la découverte des trésors de la nappe phréatique qui coule sous nos pieds. À la fin du documentaire, son réalisateur, Serge Dumont a pris le temps de répondre aux nombreuses questions des spectateurs.

De leur côté, les enfants ont eu l'occasion de **participer aux étranges expériences des scientifiques** Coco Labo et Dr Cyp. Dans un premier temps, ils ont appris à fabriquer des lampes à lave et des fusées à eau. Puis, le parvis de **l'église d'Ohnheim s'est transformé en aire de lancement aérospatial** afin de tester la puissance de leurs engins volants. À l'aide d'eau et d'air sous pression grâce à une



pompe à vélo, les enfants ont tenté de faire décoller leurs fusées. Finalement, si aucune d'entre elles n'a pu atteindre l'espace, elles ont pu s'élever à près d'une dizaine de mètres de hauteur. Objectif réussi pour nos savants en devenir.

Le Forum c'est aussi et surtout, de plusieurs organismes et de nombreuses personnes présents sur la journée pour **répondre aux multiples questions des petits et des grands**. Avec les animateurs de l'Opal 67 et l'Espace jeunes de Fegersheim, la présence du club de plongée local Diodon, de l'ONG strasbourgeoise Octop'us, de l'agence du climat, du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, de la Chambre de consommation d'Alsace, d'Alter Alsace Energies et des services de l'Eurométropole, à travers **des quiz, des expériences en réalité virtuelle, des photos, du maquillage végétal et des petites expériences** comme une dégustation de différentes eaux, la curiosité a fait place à de belles discussions sur les stands et dans les différentes activités proposées.

On vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition du Forum en octobre 2024 !



Fegersheim est-elle à l'abri des inondations ?

QUELS RÉFLEXES ADOPTER EN CAS D'INONDATION ?



HISTORIQUE

Par le passé, on recense trois arrêtés préfectoraux de **catastrophes naturelles en 1983, 1991 et 1999** à Fegersheim, les trois concernaient des inondations et des coulées de boue. Les inondations représentent le premier risque naturel en France.

Ces phénomènes peuvent être amenés à se répéter davantage dans les prochaines années, en raison des conditions météorologiques de plus en plus instables. Certaines zones de notre commune peuvent être d'ailleurs davantage impactées que d'autres.

1 Être prévoyant avant une inondation

- > **Renseignez-vous auprès de la Mairie** sur le type d'inondation et les mesures de protection prévues par le plan de prévention des risques inondation pour protéger votre maison
- > **Identifiez une zone refuge**, de préférence à l'étage, avec une ouverture permettant votre évacuation
- > **Préparer un kit d'urgence « 72 heures »** avec les objets et articles essentiels

2 Si une inondation est annoncée et que l'eau monte

- > **Éloignez-vous** des cours d'eau et des ponts
- > **Reportez tous vos déplacements** que ce soit à pied ou en voiture
- > **N'allez pas chercher vos enfants à l'école** ou à la crèche : vos enfants y sont en sécurité
- > **Ne descendez pas dans les sous-sols** ou les parkings souterrains
- > **Installez des dispositifs de protection** sans vous mettre en danger et placez en hauteur les produits polluants
- > **Coupez les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage** si possible
- > **Réfugiez-vous dans un bâtiment en hauteur** ou à l'étage avec le kit d'urgence « 72 heures »

3 Pendant toute la durée de l'inondation

- > **Ne prenez pas votre voiture** : 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture
- > **Évitez de téléphoner** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours
- > **Restez à l'écoute des consignes** des autorités (radios, internet, télévision...)
- > **Restez à l'abri** et n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



POUR EN SAVOIR PLUS :

georisques.gouv.fr

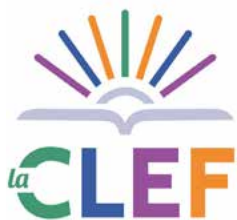
Le PPRI de l'Eurométropole de Strasbourg est disponible sur le site de la préfecture du Bas-Rhin :

bas-rhin.gouv.fr

La CLEF a fêté ses 5 ans

LA NOUVELLE SAISON ARRIVE !

La plaquette de la saison culturelle est à découvrir à partir du mois de janvier dans vos boîtes aux lettres et en ligne sur le site de la CLEF.



La lecture, toujours

Formidable source d'apprentissage et de développement de soi, la lecture est pourtant bien souvent délaissée dans notre quotidien par manque de temps ou d'envie.

La programmation 2024 s'attachera à lui faire une place au cœur de l'animation culturelle pour la faire entrer dans des moments vécus qui sans en avoir l'air nous rapprochent de sa pratique et des livres en général.

Il en sera ainsi des différents ateliers proposés le samedi 20 janvier dans le cadre de la Nuit de la lecture, la manifestation nationale dédiée aura pour thème cette année « Le corps ». Entre pratique de bien-être pour se mettre dans les conditions idéales à la lecture, atelier d'écriture sensorielle ou encore lectures et spectacles qui prennent au corps, les opportunités de se laisser toucher par la lecture seront multiples. Au mois de février le spectacle « Le Vieux qui lisait des romans d'amour », une adaptation scénique d'un roman de Luis Sepulveda, vous fera passer un moment émouvant et fort en réflexions. S'en suivra au mois d'avril « les rendez-vous en famille » qui vous inviteront à partager des temps de qualité loin des écrans.

Une centaine de jeux...

La CLEF a pu compter sur un public nombreux et motivé pour célébrer ses 5 ans d'ouverture en cette fin d'année.

La Nuit du jeu, organisée en partenariat avec Original Event, son partenaire historique, a battu son plein autour des 5 formes de jeu proposées, avec notamment l'ouverture d'une session supplémentaire pour le jeu de rôle familial animé par l'association Pandrylia et un beau palmarès de vainqueurs au défi de la CLEF.

Le jeu en tant que support de développement de compétences cognitives et sociales et vecteur de liens véritables est un des axes forts du projet de service de la CLEF. Chaque Nuit du jeu démontre sa force fédératrice entre les générations et même entre des gens qui ne se connaissent pas au préalable.

Fort de ce constat, la CLEF consacre une partie de son budget d'acquisition au développement d'une ludothèque disponible au prêt à domicile et s'applique à proposer tout au long de l'année différentes animations autour du jeu, que ce soient des après-midis jeux les mercredis, des sessions de réalité virtuelle thématiques comme pour Halloween ou encore des escape games et autres formes de jeux grandeur nature. Suivez le programme et laissez-vous tenter !



AGENDA 2024

JANVIER

NUIT DE LA LECTURE

■ Samedi 20 janvier

Ateliers de sophrologie, atelier d'illustration jeunesse, atelier d'écriture adulte et spectacle à 20h.

Programmation détaillée à découvrir dans la plaquette culturelle ou en ligne sur www.laclef.fegersheim.fr

HEURE DU CONTE

■ Mercredi 24 janvier à 10h30

Pour les 3-6 ans. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

PRÉSENTATION D'INSTRUMENTS : À LA DÉCOUVERTE DES BOIS

Par les musiciens de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg

■ Samedi 27 janvier de 15h à 16h au Caveau.

À partir de 5 ans. Gratuit sur inscription auprès du secrétariat de l'EMMD au 03 88 64 17 67

FÉVRIER

SPECTACLE « LE VIEUX QUI LISAIT DES ROMANS D'AMOUR »

■ Jeudi 29 février à 20h au Caveau.

Tout public à partir de 10 ans, par la compagnie Bardaf. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

CONCERT DE FERNANDO SCHIRR & A BANDA

■ Vendredi 23 février à 20h au Caveau.

Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

MARS

CONCERT DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE STRASBOURG

■ Vendredi 15 mars à 20h au Caveau

Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

AVRIL

EXPOSITION « PORTRAITS DE FAMILLE »

■ Du samedi 5 avril au vendredi 3 mai

Œuvres issues du fonds du centre de l'illustration de la médiathèque Malraux de Strasbourg. Visible aux horaires d'ouverture de la CLEF

SPECTACLE « PAPA EST CONNECTÉ »

■ Mercredi 10 avril à 16h30 au Caveau.

Spectacle jeunesse pour les plus de 3 ans par la compagnie Aboudbras. Gratuit sur inscription

BULLE SENSORIELLE PARENTS-BÉBÉS

■ Samedi 27 janvier à 10h30 à la CLEF.

Temps de lecture et d'éveil des sens pour les moins de 2 ans. Gratuit sur inscription

AFF

BÉBÉS GYMNASTES

On connaissait déjà les bébés nageurs, voici les bébés gymnastes. Dès 15 mois, l'enfant travaille chaque jour sa motricité et son équilibre. Pas question de performance ici, mais d'épanouissement. L'AFF vous propose au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim (au 1^{er} étage) encadré par une éducatrice diplômée (Céline) différents cours adaptés à l'âge de votre enfant.

Il reste de la place au 1er cours : BB cabriole pour les 15 mois à 2 ans accompagnés d'un seul adulte : le mercredi de 9h à 9h45. **Possibilité de faire un essai « gratuit »** mais remplir la feuille d'inscription et le questionnaire de santé avant de pratiquer.



YOGA

La demande pour la pratique du yoga est en augmentation c'est pourquoi L'AFF a ouvert depuis le lundi 25 septembre un 4^{ème} cours au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim (salle C) le lundi de 18h30 à 19h30.

Si vous êtes intéressé (e) venez faire un essai « gratuit ». La feuille d'inscription et le questionnaire de santé seront à remplir avant de pratiquer.



PLUS D'INFOS

☎ 06 42 39 18 13

✉ aff.fegersheim@gmail.com



AÏKIDO

Un Hommage mérité : notre enseignant élevé au rang de 6e Dan !

M. Grégory De Frutos vient de réaliser une performance remarquable dans le monde de l'Aïkido !

Par son dévouement, sa persévérance et une passion inébranlable pour cet art martial, il a été promu au prestigieux grade de 6e Dan (rokudan). Un accomplissement qui témoigne de son engagement sans faille envers l'Aïkido.

Le « rokudan », selon la vision japonaise, n'est décerné qu'à des individus hautement expérimentés, pratiquant une technique impeccable et faisant preuve de qualités morales hors du commun.

Nous sommes donc particulièrement reconnaissants et fiers d'avoir dans nos rangs le premier 6e Dan du Club et très

heureux de célébrer cette réalisation exceptionnelle avec lui.

L'Aïkido est bien plus qu'un simple sport, c'est une philosophie de vie, une discipline qui requiert une maîtrise du corps et de l'esprit. En obtenant son 6e Dan, Grégory a prouvé qu'il incarnait ces valeurs à un degré élevé. Son voyage vers ce rang a été marqué par des années d'entraînements intensifs, d'apprentissages continus et d'enseignements inspirants.

Il est un guide et un mentor pour de nombreux pratiquants, partageant sa sagesse et son expertise avec générosité. Son influence positive sur le club et la communauté Aïkido est indiscutable.

Encore toutes nos félicitations à lui pour cette remarquable réalisation ! Grégory, ton succès et ton savoir-faire sont une inspiration pour nous tous !! BRAVO !!!!

ARBORICULTURE

Fermeture annuelle du verger école sur une saison fructueuse

La météo clémente, avec un printemps sans gel tardif et un été chaud, ont contribué à une récolte généreuse de fruits au verger école, mais également dans les jardins.



PARTICIPATION À L'EXPOSITION EPFOR

L'association a ainsi pu présenter une quarantaine de variétés de pommes et de poires, ainsi que quelques autres fruits, lors de la fête d'automne EPFOR organisée, cette année, par Plobsheim, du 9 au 11 septembre. Cette manifestation tournante permet un moment d'échanges entre les quatre associations et la découverte, pour le public, des activités liées à l'arboriculture.



PORTE OUVERTE AU VERGER ÉCOLE

Le samedi 16 septembre, le verger École a ouvert ses portes au public pour une visite du site, la dégustation d'un jus de pomme frais pressé sur place et de tartes et gâteaux aux fruits de saison. Les pommes du verger ainsi que du jus de pomme pasteurisé ont été proposés à la vente.



PLUS D'INFOS

Dominique Troesch

☎ 06.25.73.13.66

✉ arbo.ohnheim@laposte.net

AGENDA 2024

Assemblée générale

2 février à 20 h

au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim

Cours de taille

2 mars à 14 h

au verger École

Déjeuner-dansant couscous

7 avril à 11h30

au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim

(Talon de réservation ci-dessous)

DÉJEUNER-DANSANT COUSCOUS

7 AVRIL 2024



SOCIÉTÉ DES ARBORICULTEURS
DISTILLATEURS FAMILIAUX
ET AMIS DE LA NATURE DE FEGERSEIM

TALON D'INSCRIPTION

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 25 MARS 2024

Nom :

Prénom :

Nombre de participants : Groupe :

Nombre d'adultes : x 28,50 €

Nombre d'enfants (- de 12 ans) : x 14,00 €

Total :

Talon-réponse à retourner au président
avant le 25 mars 2024 :

Roland WEISSROCK, 1 rue de l'École
accompagné de votre chèque libellé à l'ordre
de « Arboriculture Fegersheim »

50% du montant sera
conservé à titre d'arrhes,
pour toute annulation après
la date limite d'inscription



THÉÂTRE

Les représentations du Théâtre Alsacien du Cercle Saint-Maurice

Les actrices et acteurs du Cercle Saint-Maurice remettent l'ouvrage sur la table et mettent les bouchées doubles pour être au top au mois de janvier 2024.

La pièce « Nàtür Pür » est une comédie en trois actes de Bernd Gombold. Elle se déroule dans une forêt, ambiance champêtre assurée. Les acteurs devront être à la hauteur de l'imagination et de l'exigence du metteur en scène, Jacky Schaal, mais chut... nous n'en dirons pas davantage. Cette pièce un peu déjantée saura ravir un large public d'amoureux du théâtre alsacien.

PLUS D'INFOS

Danièle SENDEL,

Présidente du Cercle Saint-Maurice

☎ 06 83 52 42 24

AGENDA 2024
DES REPRÉSENTATIONS

- Samedi 13 janvier à 20h30
- Dimanche 14 janvier à 14h30
- Vendredi 19 janvier à 20h30
- Samedi 20 janvier à 20h30
- Dimanche 21 janvier à 14h30

Les réservations se feront fin décembre 2023 à la Bijouterie Binnert. La date sera précisée sur les flyers distribués dans les boîtes aux lettres. Réservation possible également à cette date au 06 83 52 42 24.

DON DU SANG

L'Amicale des Donneurs de Sang de Fegersheim-Ohnheim-Lipsheim

L'Amicale des Donneurs de Sang serait heureuse de vous accueillir à ses collectes mais également à ses activités de loisir. Nous vous attendons nombreux !

Le don du sang reste indispensable : il est sans risque pour le donneur, tout le matériel étant stérile et à usage unique ; la meilleure preuve de cette absence de risque est la fidélité des donateurs.

Le don doit être sans risque également pour le receveur : c'est le rôle du questionnaire médical qui précède le don. Sa signature signifie uniquement que vous avez bien compris ce questionnaire et que vous avez pu poser les questions que vous vouliez.

Chacun peut avoir besoin de sang, que ce soit après un accident ou une grave maladie et les réserves ne sont pas importantes : aussi nous vous convions avec plaisir aux collectes dont vous trouverez les dates ci-dessous.

AGENDA 2024

COLLECTES DE SANG

Le mercredi de 17h à 20h

- 7 février à Fegersheim (Centre Sportif et Culturel)
- 17 avril à Fegersheim
- 26 juin à Lipsheim (Centre Sportif et Culturel)
- 18 Septembre à Fegersheim
- 20 novembre à Lipsheim

ACTIVITÉS

- samedi 10 février LOTO au centre socio-culturel de Fegersheim
- 19h : Ouverture de la salle
- 20h : début du jeu petite restauration et boissons sur place. Réservation auprès de notre animateur Christophe au 06 84 81 60 66.

SOLIDARITÉ

Caritas Alsace à l'épreuve des crises



Présente dans toute la région mais historiquement basée à Strasbourg, Caritas compte son plus gros lieu d'accueil d'Alsace au centre-ville. Les 315 bénévoles du secteur ont aidé 3 747 familles en 2022.

Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire touchent d'abord les plus pauvres.

Haut lieu de la solidarité, la permanence de l'Arc-en-Ciel est ouverte chaque jour de la semaine et propose une vingtaine d'ateliers, qui mettent en avant le « pouvoir d'agir » des personnes accompagnées. Nos bénévoles dis-

tribuent chaque matin plus de 80 petits-déjeuners aux plus vulnérables, proposent un service de domiciliation postale pour les personnes sans abri ou de l'accompagnement scolaire.

En parallèle, les maraudes dans le centre-ville ou encore la permanence au campus, pour aider les étudiants les plus fragiles, sont montées en régime.

Deux nouvelles épiceries solidaires ont récemment ouvert leurs portes, dans les quartiers de Neuhof et de Cronenbourg. Des projets pour lesquels Caritas Alsace est à la recherche de bénévoles.

Hors Strasbourg, une équipe de Caritas est présente à Illkirch-Graffenstaden, spécialisée dans les actions collectives, les démarches administratives et l'accompagnement scolaire. Tandis que les bénévoles de Fegersheim et de la Maison du Partage de Geispolsheim, ont aidé plus de 100 familles à se nourrir dignement l'année dernière.

Nos équipes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires.

Renseignements sur www.caritas-alsace.org



FAIRE UN DON À CARITAS ALSACE, C'EST AIDER À CÔTÉ DE CHEZ SOI.

Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.

Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**



CULTE

L'Ordre du conseil de fabrique de Fegersheim a besoin de votre aide



Chers paroissiens, chrétiens et habitants de Fegersheim,

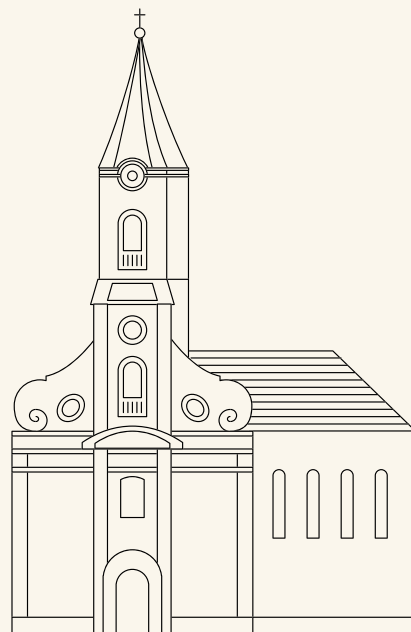
En arrivant dans notre magnifique village de Fegersheim, notre regard est de suite attiré par la flèche du clocher de l'église St Maurice. Celle-ci nous indique la direction du ciel. Ce lieu est dédié depuis le XIII^{ème} siècle aux rencontres avec Dieu. L'église a évolué plusieurs fois et a nécessité entretien et réparations. Depuis quelques années, la municipalité a entrepris de nombreux travaux de réparation extérieure de ce magnifique monument.

Cette restauration s'est effectuée en plusieurs étapes:

> d'abord, le parvis et le drainage autour du bâtiment > puis les vitraux et leurs protections, > suivis par la charpente, la toiture du chœur et de la sacristie > ensuite les pierres de taille, la porte latérale et le crépi extérieur > et enfin les travaux de sécurisation du clocher.

L'ensemble de ces travaux a été entièrement pris en charge par la commune de Fegersheim. Nous exprimons un grand merci et une immense gratitude à notre maire M. Thierry Schaal et à l'ensemble du conseil municipal. Nous souhaitons désormais poursuivre l'embellissement de notre église dans le respect du patrimoine et des monuments historiques. Aussi, la communauté paroissiale, les chrétiens et les habitants seront sollicités pour trouver les moyens financiers nécessaires au rafraîchissement intérieur de cette église qui nous incombe. Les premières estimations situent le coût des travaux dans une fourchette entre 250 000 et 350 000 €.

Nous faisons donc appel à votre générosité pour participer à la constitution du budget nécessaire à ce projet d'ampleur. Dès à présent, vous trouverez ci-dessous, le bulletin de participation à remplir et à déposer lors d'une quête ou au presbytère. Sur demande, le conseil de fabrique établira le reçu permettant une réduction fiscale.



À compter de décembre 2023, la quête de chaque premier dimanche du mois sera spécialement affectée à cette restauration. Bien évidemment, au fur et à mesure de l'avancement du projet, nous vous tiendrons informés du montant des dons recueillis.

D'avance, nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à notre projet, votre générosité et votre souci de laisser à la génération suivante ce lieu, où les hommes, par la célébration ou une simple visite de prières, viennent rencontrer le Seigneur.

Père Stanislas Kupczak, curé de la paroisse, **M. Denis Rieffel**, président du conseil de fabrique.

PLUS D'INFOS

Église Saint Maurice

5, rue Henri EBEL 67640 FEGERSEIM

☎ 03 88 64 20 13

✉ copafepo@wanadoo.fr

JE SOUTIENS MA PAROISSE



JE FAIS UN DON DE :

20 € 50 € 100 € 500 € 1000 € Autre montant :

En espèces Par chèque à l'ordre du conseil de fabrique de Fegersheim

Je souhaite recevoir un reçu fiscal et vous communique ci-dessous mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal: Commune:

Adresse Email :

Fait à : Le :



Mention spéciale à Nathalie NUSS pour sa fidélité, sa présence et son engagement depuis 30 années dans notre club



La courte pause estivale a permis cette année à la mairie de Fegersheim-Ohnheim de faire réaliser des travaux de la salle A en installant le nouveau sol tant espéré qu'attendu.

BASKETBALL

La saison 2022/2023 vient de s'achever, le CSSA peut être fier du parcours de ses équipes



Ces excellents résultats ont été possibles grâce au dévouement de nos entraîneurs que nous remercions vivement.

NOUS POUVONS ENCORE SOULIGNER LES RÉSULTATS DE NOS SPORTIFS MÉRITANTS :

- **Seniors Masculins 2 :**
Top 3 du championnat
> coachés par Mathieu
- **Seniors Féminines 2 :**
Top 3 > coachées par Ihlán.
- **Séniors Masculins 3 :**
pour la 2^{ème} saison en D4, ils terminent 1^{er} de la poule et accèdent au niveau supérieur.
> coachés par Nico
- **Seniors Féminines 3 :**
TOP 2 > coachées par Marco
- **Minimes -15 ans Féminines**
1^{ères} du championnat
> coachées par Jeff et Cécile
- **Poussins 2 :**
TOP 1 > coachés par Nathalie

Nous voulons aussi, mettre à l'honneur, l'équipe d'animation du CSSA pour les différentes festivités passées, faisant toujours preuve d'initiative et d'innovation notamment avec « *La journée du goût et des circuits courts* ». Cette idée a germé à la sortie de la période de confinement et à fait son chemin depuis ; de la fourche à la fourchette, comment rapprocher le sportif d'une vie saine et harmonieuse. Une évidence qu'il fallait oser mettre en œuvre en rapprochant les entreprises locales et nos fidèles partenaires.

Le club a toujours eu à cœur d'**œuvrer pour l'environnement**, nous recyclons depuis de très nombreuses années nos déchets et utilisons des écopups ou verres. Notre Soirée Loto s'est déroulée le samedi 4 novembre 2023. Nous saluons également l'engagement sans relâche des bénévoles, sans qui le club aurait peine à exister. Le foyer du CSSA est un lieu intergénérationnel, convivial et chaleureux où les jeunes se retrouvent entre autres pour le goûter d'après match. Enfin, le début de la saison s'annonce déjà plein de rebonds, avec des matchs serrés et gagnants.

De beaux défis à relever pour nos équipes, des résultats prometteurs... Alors nous souhaitons à notre Club, à nos joueurs de marquer et faire la différence afin d'arriver à l'ob-

jectif qui est bien sûr la victoire!

N'hésitez pas à venir encourager les équipes du CSSA OHNHHEIM, nous vous accueillerons avec grand plaisir!

Michaël Grammont, Président.
Coécrit par **Marie Luce Laheurte** et **Véronique Moulin**.

AGENDA 2024

Soirée Saint Patrick

samedi 9 mars

Salle B Centre Sportif et Culturel

Journée du goût

samedi 25 mai

Salle B Centre Sportif et Culturel

PLUS D'INFOS

Michaël GRAMMONT, Président

☎ 06 84 11 38 67

✉ president@cssa-basket.fr

➔ www.cssa-basket.fr

IMMOBILIER

BF IMMO, 22 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE POUR VOS PROJETS IMMOBILIERS

Frank Beurai, agent immobilier et dirigeant de BF Immo, vous propose de nombreuses prestations pour répondre à vos projets immobiliers.

Quelles sont vos différentes activités ?

Je propose des services en transaction, vente et location de biens et je fais également de la rénovation. J'ai toujours exercé en Alsace, je connais bien le territoire. Avant d'être à Fegersheim, mon activité était à Benfeld. J'aime conseiller les particuliers pour leurs projets immobiliers, principalement lorsqu'il s'agit de rénovation et de patrimoine.

Vous avez fait le choix de travailler seul, vous pouvez m'en dire plus ?

J'ai choisi de travailler seul afin d'être totalement indépendant : je veux pouvoir proposer un service de qualité à ma clientèle, avec le moins d'interlocuteurs possible. Quand on s'attaque à des projets immobiliers, les chiffres grimpent rapidement et la confiance entre le client et son agent immobilier est essentielle, c'est pour cela que j'ai fait le choix de réduire au maximum les intermédiaires.

Ce n'est pas difficile de faire de la rénovation en plus de vos autres activités ?

Rendre leur âme aux anciennes maisons est vraiment une chose magnifique, je n'ai vraiment pas peur d'acheter ou de faire acheter un bien en ruine afin qu'il soit rénové entière-

ment. On m'a souvent dit que j'étais un peu fou d'acheter des maisons en si mauvais état, mais justement, j'aime la pierre et je n'ai pas peur des défis d'ampleur.

Le problème actuellement c'est que les prix sont souvent trop élevés pour acheter une maison nécessitant des travaux. Pour exemple je me souviens entre autre qu'il y a quelques années, j'avais acheté à Sundhouse un corps de ferme pour 80.000 € et cela m'a laissé le budget pour effectuer des travaux en bonne et due forme et d'arriver à un prix de vente qui restait raisonnable. Aujourd'hui, comme il y a une tendance à la rénovation chez les particuliers, la concurrence augmente les tarifs de vente des vieilles maisons.

Avec le contexte économique actuel, votre activité n'est pas ralentie ?

La conjoncture actuelle est effectivement complexe : beaucoup de personnes n'osent plus forcément investir. Les taux d'intérêts freinent énormément les particuliers à acheter des biens et compliquent de facto les ventes.

Des acheteurs, il en existe, mais ils sont de moins en moins financiables : c'est pourquoi ils se tournent vers la location. Mettre 800 € par mois dans un loyer reste plus simple

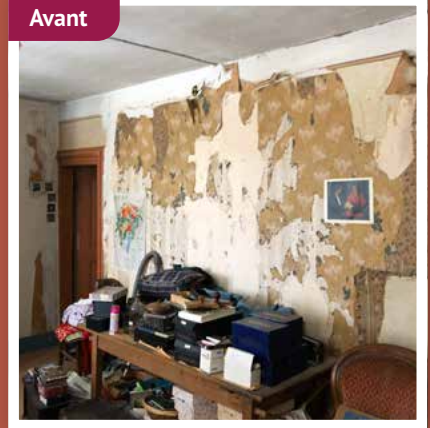
que de rembourser un crédit. Les banques ont des critères d'obtention d'emprunt stricts, là où un propriétaire ne sera pas autant regardant pour vous louer son bien.

La jeune génération, beaucoup moins attachée à la stabilité que leurs aînés, a tendance à privilégier les locations que des achats. Personnellement, je trouve cela dommage.

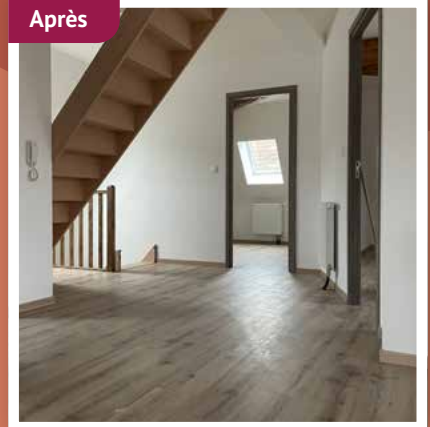
Avant



Avant



Après



Après



BF Immo

Frank Beurai

35 rue Vincent Van Gogh

67640 FEGERSEIM

☎ 03 88 25 72 42



Pouvez-vous m'expliquer votre prestation ?

En fonction du souhait du client ou de la cliente, j'ai plusieurs prestations. Je peux conseiller sur le style vestimentaire et faire un tri complet de votre dressing. C'est assez impressionnant le nombre d'habits que l'on garde sans les porter régulièrement voire qui sont simplement oubliés ! Ainsi, je montre comment associer les vêtements que l'on possède déjà et cela vous permet d'avoir de nouvelles tenues plus adaptées. Aussi, je peux accompagner les client(e)s en shopping, après avoir effectué un travail sur leur morphologie et leur colorimétrie, je les guide à travers les boutiques pour trouver des vêtements et accessoires qui correspondent à leur style et à leur budget, mais également qu'ils porteront de plusieurs manières. Souvent, les client(e)s ont déjà tout ce qu'il faut dans leur dressing, mais ne savent juste pas faire les bonnes associations.

Le plus simple pour comprendre mes prestations c'est de me contacter et nous discuterons ensemble de la prestation qui vous correspondra le mieux !

Qu'est-ce qui vous fait vibrer dans votre métier ?

En me reconvertissant, je cherchais un métier qui avait du sens et qui pouvait aider les gens. Depuis longtemps je m'intéresse à la mode, aux couleurs, à la beauté : c'est assez naturellement que je me suis tournée vers le conseil en image.

Je cherche à comprendre l'histoire de la personne qui vient en prestation. De l'accompagner au mieux dans sa transformation pour qu'elle ose faire ressortir sa personnalité à travers son image. J'ai choisi justement le papillon comme emblème sur mon site internet afin d'imager la métamorphose que j'espère provoquer chez mes client(e)s.



Ma Nouvelle Image Mélanie Arnoux

☎ 06 10 86 13 86

✉ manouvelleimage@hotmail.com

➔ www.manouvelleimage.com

CONSEIL EN IMAGE

MA NOUVELLE IMAGE OSEZ AFFIRMER VOTRE STYLE !

Mélanie Arnoux, habitante de Fegersheim a démarré son activité de conseillère en image. Après un échange, des conseils en colorimétrie et en communication non verbale, les client·es repartent plus confiant·es, prêt·es à se réaliser.

Quel est votre parcours ?

Je cherchais un métier qui me tient réellement à cœur, alors je suis partie faire une formation à Paris pour me réorienter dans le conseil en image. Ainsi, je suis diplômée de l'École Supérieure de Relooking à Paris, mais je tenais à revenir dans ma région natale, l'Alsace. Je tenais déjà un blog en parallèle de mon ancienne activité professionnelle, où je livrais des conseils pour être en harmonie avec son corps, son esprit et la nature. De ce blog a découlé une réelle vocation : accompagner les particuliers (hommes et femmes) et les professionnels vers un changement de mentalité.

En quoi consiste le conseil en image ?

J'ai énormément d'outils différents pour évaluer les besoins spécifiques de chaque personne que j'accompagne. Premièrement, je pose des questions pour comprendre sa personnalité, l'image qu'elle dégage actuellement et l'image qu'elle souhaite renvoyer aux autres. Deuxièmement, je réalise des diagnostics comme la colorimétrie où je m'intéresse à la couleur des yeux, des cheveux et du teint de la peau. A la fin de la séance je vais pouvoir attribuer une saison et des nuances de couleurs qui mettront en valeur le visage du client ou de la cliente.

De plus, je m'intéresse également à la morphologie du corps, grâce à une analyse de la silhouette en mesurant des zones spécifiques du corps (tour d'épaules, tour de taille, tour de hanche) je peux conseiller mes client(e)s sur le type de vêtements, matières et accessoires qui vont mettre le plus en valeur leurs corps. Cela fonctionne également

pour le visage, afin d'adapter son maquillage en fonction de la colorimétrie mais aussi de la morphologie de mes client(e)s. Tout est une question de jeu avec les différentes formes et couleurs pour mettre en lumière vos atouts et estomper vos complexes !

« Notre image est
le reflet de qui nous
sommes, osons révéler
notre identité ! »



VOITURES MINIATURES

SPEEDZ67 : ADRÉNALINE ET COMPÉTITION POUR RETOMBER EN ENFANCE !

Fegersheimois depuis 2009, Bruno Guerrini a créé sa micro-entreprise SpeedZ67 en mai 2023 à Fegersheim. SpeedZ67 propose une prestation atypique : des courses de voitures miniatures et téléguidées.

Comment vous est venue l'idée ?

Après un glaucome à l'œil, je n'ai plus pu exercer mon métier de chauffeur poids lourds. Cette idée de courses de voitures me trottait depuis longtemps dans la tête et je l'ai concrétisée à ce moment-là. Aujourd'hui, j'ai 24 voitures et 16 camions miniatures, qu'on appelle des Mini Z.

Mais c'est quoi la Mini Z ?

Les mini-Z sont de petites voitures radiocommandées à l'échelle 1/27e de la marque « Kyo-sho ». Sorties il y a plus de vingt ans, elles n'ont cessé d'évoluer et sont truffées de technolo-

gies. Les carrosseries sont reproduites avec un sens du détail digne des voitures de collections et reflètent à merveille les véritables bêtes de courses qu'elles représentent dans diverses marques et modèles. Ce ne sont pas des jouets, mais de véritables voitures que l'on peut transformer en bolides de compétition en les équipant de pièces allégées, de pneus de courses, et de moteurs plus puissants ainsi que des réglages minutieux.

Pouvez-vous m'expliquer votre prestation ?

C'est assez simple, je me rends chez les particuliers et les professionnels et j'installe un circuit automobile de 24m afin qu'ils puissent s'affronter lors d'une course. D'ici la fin d'année, j'espère avoir 36m de circuit et 48m en 2024. Ensuite, j'explique aux participants comment va se dérouler la course et chacun choisit sa voiture. Je recommande toujours un tour de chauffe sur le circuit, la prise en main n'est pas forcément évidente pour tout le monde. A la fin de la course, j'établis un classement des participants et je peux également

remettre des médailles avec un logo que les clients auront choisi. Il faut compter 3h minimum pour un circuit de 12m et 4h minimum pour un circuit de 24m.

Pour quelle occasion peut-on faire une course automobile ?

Entreprises, particuliers, fête de famille, clubs sportifs : peu importe ! Chacun peut éveiller son âme d'enfant et faire une course de voitures. C'est une excellente activité de team-building pour les entreprises, qui peut être faite dans le cadre de séminaires. J'ai de très bons souvenirs

avec les particuliers aussi, certains réveillent leur esprit de compétition et la tension monte. Attention, la prise en main peut parfois être compliquée pour certaines per-

sonnes : elles mettent un peu plus de temps à entrer dans le jeu.

Je suis né en 1966, nous n'avions pas tous les jeux vidéo comme les enfants d'aujourd'hui. Les petites voitures ont marqué une génération et je prends plaisir à transmettre cette adrénaline et ces émotions à mes clients.

« L'adrénaline des courses automobiles s'invite chez vous ! »



SpeedZ67

Bruno Guerrini

☎ 06 72 87 71 51

✉ Infospeedz67@gmail.com

www.speedz67.fr

AGENDA

Janvier

Vendredi 12 janvier

■ **Vœux du Maire**

à 20h au Centre Sportif et Culturel

Samedi 13 janvier

■ **Collecte de sapins**

De 8h30 à 13h sur le parking avant du Centre Sportif et Culturel



■ **Pièce « Nàtür Pür »**

À 20h30 : Comédie en trois actes de Bernd Gombold par le Théâtre alsacien.
Infos : 06 83 52 42 24

Dimanche 14 janvier

■ **Pièce « Nàtür Pür »**

À 14h30 : Comédie en trois actes de Bernd Gombold par le Théâtre alsacien.
Infos : 06 83 52 42 24



Mercredi 17 janvier

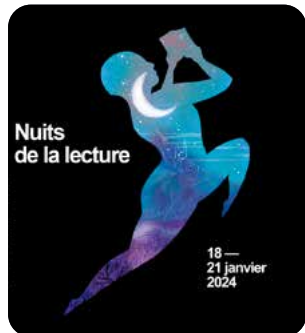
■ **Thé dansant**

à 14h30 au CSC. Organisé par le Conseil des aînés avec le Cercle Saint-Maurice.
Entrée libre

Vendredi 19 janvier

■ **Pièce « Nàtür Pür »**

À 20h30 : Comédie en trois actes de Bernd Gombold par le Théâtre alsacien.
Infos : 06 83 52 42 24



Samedi 20 janvier

■ **Nuit de la lecture**

à 20h à la CLEF
Ateliers de sophrologie et d'écriture pour les adultes ; atelier d'illustration jeunesse et spectacle. Programmation détaillée à découvrir dans la plaquette culturelle ou en ligne sur laclef.fegersheim.fr

■ **Soirée raclette pour les matchs Seniors 1 masculins/féminins**

Organisée par le CSSA.

Samedi 20 janvier

■ **Pièce « Nàtür Pür »**

À 20h30 : Comédie en trois actes de Bernd Gombold par le Théâtre alsacien
Infos : 0683524224

Dimanche 21 janvier

■ **Pièce « Nàtür Pür »**

À 14h30 : Comédie en trois actes de Bernd Gombold par le Théâtre alsacien.
Infos : 06 83 52 42 24



Mercredi 24 janvier

■ **Heure du conte**

à 10h30 à la CLEF
Pour les 3-6 ans. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

Samedi 27 janvier

■ **Bulle sensorielle parents-bébés**

à 10h30 à la CLEF. Temps de lecture et d'éveil des sens pour les moins de 2 ans.
Gratuit sur inscription

■ **Présentation d'instruments : à la découverte des bois**

De 15h à 16h au Caveau. Par les musiciens de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg. À partir de 5 ans.
Gratuit sur inscription auprès du secrétariat de l'EMMD au 03 88 64 17 67

Dimanche 28 janvier

■ **Vide grenier en salle**

Vente directe entre particuliers de 9h30 à 15h30. Organisé par l'AFF. Réservation obligatoire : aff.fegersheim@gmail.com / tél. 06 42 39 18 13 - page Facebook

Février



Jeudi 1^{er} février

■ **Conférence sur la culture des peuples amérindiens d'Amazonie**

à 20h par Maria Soeli Lemoine. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

Samedi 10 février

■ **Soirée Chinoise pour les matchs SM1/SF1**

Organisée par le CSSA



Jeudi 29 février

■ **Spectacle « Le vieux qui lisait des romans d'amour »**

par la compagnie Bardaf.
À 20h au Caveau. Tout public à partir de 10 ans. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF



Vendredi 23 février

■ **Concert de Fernando Schirr & a banda**

À 20h au Caveau. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

Mars

Samedi 9 mars

■ **Concours de pêche petits poissons par équipe**

■ **Soirée Saint Patrick**
Organisé par le CSSA



Vendredi 15 mars

■ **Concert de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg**

à 20h au Caveau. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

Dimanche 17 mars

■ **Bourse aux vêtements de tous les âges, jouets et puériculture**

Vente directe entre particuliers de 9h30 à 15h30. Organisée par l'AFF. Réservation obligatoire. Email : aff.fegersheim@gmail.com
Tél. : 06 42 39 18 13 - page Facebook.

Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 mars

■ **Festival du jeu vidéo**

En partenariat avec Original Event



MAIRIE DE FEGERSEIM
50 RUE DE LYON,
67640 FEGERSEIM.

Directeur de la publication : Thierry Schaal.
Rédaction : Mathilde Schenk
Graphisme : Claire Pinatel. Crédits photos : Commune de Fegersheim, Freepik, Unsplash.
Impression : Ott imprimeurs - PAE Les Pins-67319 Wasselone Cedex. Imprimé en 2900 exemplaires.



PEFC™ 10-31-3162



La municipalité de Fegersheim-Ohnheim
a le plaisir de vous inviter à la

Soirée des vœux
Vendredi 12 janvier 2024

à 20h au Centre Sportif et Culturel

Un vin d'honneur sera offert
à l'issue de la cérémonie.

Commune de Fegersheim-Ohnheim

50 rue de Lyon • 67640 Fegersheim
03 88 59 04 59 • mairie@fegersheim.fr
www.fegersheim.fr

Rejoignez-nous !

-  Commune de Fegersheim-Ohnheim
-  Youtube : Mairie de Fegersheim